



Que risque t'on photo Facebook a mon chef

Par **Impact59**, le **03/05/2013** à **21:36**

Bonjour,
Donc voilà je travaille dans une entreprise
Agri-alimentaire embaucher depuis 2007
Mon collègue depuis 2003
Nous sommes deux à nous occuper d'une zone
Depuis assés longtemps des qu'un de nous deux
Fait tomber de la marchandise accidentellement
L'autre a l'habitude de prendre une photo pour
Se chariller rien d' bien méchant on se connaît
Bien la chose et qu'on les a publier sur Facebook
Et qu'une personne les a copier et envoyer à notre boss

Par **moisse**, le **05/05/2013** à **09:15**

Bonjour,
Et votre boss va vous sanctionner.
Normal il a les preuves.
Et il peut remonter jusqu'à 3 ans puisqu'il n'est informé que maintenant, donc récidive...